

# Actu bastidonne

N°02  
Novembre 2021

Bâti<sup>e</sup>-Neu<sup>e</sup>

GARDEZ LE LIEN AVEC L'INFORMATION COMMUNALE

EDUCATION

SOCIAL

VIE MUNICIPALE

CULTURE & ANIMATIONS

TRAVAUX

ASSOCIATIONS

Bulletin municipal trimestriel d'information à votre disposition - N°02 / Novembre 2021

# SOMMAIRE



Joël BONNAFOUX  
Maire de la Bâtie-Neuve

## ÉDITORIAL

Je suis heureux de vous retrouver pour cette nouvelle édition de l'Actu' Bastidonne qui, je l'espère, va vous apporter satisfaction. J'ai tenu par ces quelques articles à vous présenter les actions communales mais aussi le personnel à votre service au quotidien, la vie associative et les projets en cours ou à venir.

Nous avons dû adapter nos conditions de vie et de travail pour pallier la situation sanitaire des 18 derniers mois et je tiens encore à vous remercier pour votre compréhension face à des décisions parfois imposées.

En restant prudent et vigilant, j'ai cependant à cœur d'orienter notre commune vers des jours meilleurs et que les fêtes de fin d'année puissent être l'occasion de s'élancer vers de nouvelles perspectives.

Nous travaillons, l'équipe municipale et moi-même, à ce que les projets initiés aboutissent. Réfection progressive du réseau d'eau potable, amélioration de la voirie communale et des éclairages, création d'un nouveau centre village et d'aires de jeux, construction d'une salle multi-activités... mais aussi à maintenir de lien à l'aide de la modernisation des services via le numérique.

Notre commune grandit, elle attire des entreprises, de nouveaux habitants, et offre des services assez remarquables via la Médiathèque, l'école de la Tour, la poste, la crèche, le centre de loisirs, l'Ado,... nous avons pour objectif de poursuivre cet élan en dynamisant le centre bourg, en apportant des animations et une offre culturelle renouvelées en s'appuyant sur les associations.

Les personnels communaux, les élus et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos inquiétudes et solutionner au mieux vos interrogations.

Que cette fin d'année soit pour vous tous ponctuée de moments heureux et de souvenirs. Que vous puissiez vous retrouver et profiter de calme et sérénité.

Bonnes et Heureuses fêtes .



### Enfance-Éducation Page 3

Une commune qui axe son budget vers l'enfance et l'éducation...



### Social Page 6

... sans oublier les aînés et les personnes en difficultés !



### Vie Municipale Page 7



### Culture&Animation Page 10

La vie culturelle et les animations reprennent !



### Travaux Page 12

Des services techniques mobilisés autour de travaux structurants.



### Associations Page 15

Actu'  
bastidonne

N°02 / Novembre 2021

Rédaction : Mairie de la Bâtie-Neuve  
Maquette : Atelier Disbaru Création Graphique - la Bâtie-Neuve  
Photographies : Mairie de la Bâtie-Neuve / Adobe Stock (page 6&12)  
Infographies : Atelier Disbaru Création Graphique  
Impression : Publimac - la Bâtie-Neuve

Exemplaire gratuit, distribué par la Mairie de la Bâtie-Neuve, ne peut-être vendu.

# ENFANCE - ÉDUCATION

«Une commune qui axe son budget vers l'enfance et l'éducation»



Service cantine

160 enfants partagent chaque jour leur repas au restaurant scolaire et Mme Marseille, responsable de la cantine accueille les enfants et les personnels dans une ambiance conviviale autour des repas préparés par la cuisine de la Base Nautique de Plein Air de Chorges.

Les repas sont équilibrés et disposent chaque jour de produits issus de l'agriculture biologique et de productions locales privilégiant les circuits courts.

La pause méridienne est un moment fort pour les enfants. Les plus petits mangent accompagnés de leurs assistantes maternelles tandis que les plus grands sont répartis en deux groupes pour permettre une fluidité accrue et l'apaisement de chacun. Chaque personne s'accorde à proposer des alternatives pour permettre que ce moment soit accueillant et plaisant.

Les tarifs sont de 4.8€ pour les enfants batisdons et 7.40€ pour les enfants des communes alentours.

Les menus sont disponibles sur le site de la commune et sur la plateforme Intramuros.

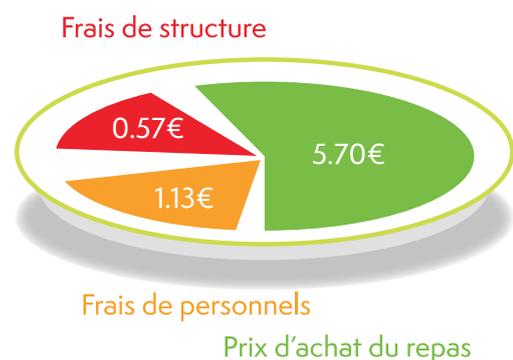
## SERVICE ENFANT, COMMENT ÇA TOURNE ?

Le service enfance regroupe des personnels administratifs, d'entretien des locaux et d'encadrement des enfants.

Une commune qui valorise la jeunesse en y consacrant 10% du budget total : Charges de personnels 352 000€ + charges d'entretien et consommations diverses 25 000€ ( en forte augmentation suite aux mesures sanitaires depuis 2020) + 27 000€ pour l'école + 60 000€ au centre de loisirs.



## DÉTAIL DU PRIX D'UN SEUL REPAS À LA CANTINE :



## LE POINT JEUNE : l'Ado

L'Ado, c'est le lieu d'accueil des 11-17 ans sur la commune. Et il ouvre à nouveau ! Au tarif d'adhésion de 10€ par an, le point jeune accueille les adolescents pour des moments conviviaux autour de thèmes qu'ils vont choisir avec M. Bruno Giponi, nouvel agent recruté. Dès les vacances d'automne, l'accueil s'est organisé autour de quatre journées avec en point d'orgue un Escape-Game en partenariat avec la Médiathèque et une soirée Halloween.

Ensuite, les mercredis après-midi seront propices à échanges, discussions et préparations du programme de l'année 2022.

## LA CRÈCHE

Depuis 2004, la crèche Multi accueil les P'tites Papouilles est un service d'accueil des jeunes enfants sur la commune de la Bâtie-Neuve.

Ce service est géré par l'association *Les P'tites Papouilles* composée de parents adhérents. La commune de la Bâtie-Neuve met à disposition de nouveaux locaux depuis 2017. Le multi-accueil répond aux exigences règlementaires du décret relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, de l'agrément de la PMI (Protection Maternelle Infantile), de la CAF dans le cadre de PSU (Prestation de service Unique).

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, avec 4 semaines de fermeture dans l'année.



L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance qualifiés et en formation continue chaque année. Considérée à l'échelle d'une PME sur le territoire, l'association embauche 12 salariés dont 1 apprenti en CAP AEPE. Un cuisinier confectionne les repas sur place avec des produits frais, de saisons et issus de l'agriculture biologique.

En effet la structure est inscrite dans une démarche éco-responsable depuis 2016 afin de faire évoluer l'accueil des enfants et des familles dans une dynamique qualitative. Dans le cadre d'un projet éco-responsable les services interrogent leurs différentes pratiques dans le cadre de la labellisation « Ecolo crèche ».

### SOUTIEN FINANCIER DIRECT

90 000€ dont 30 000€ de la CAF

### ENERGIE/EAU

5000 à 8 000€

entretien, réparation & petits investissements

### AIDE TECHNIQUE

## Paname on arrive !

La commune renoue avec le traditionnel voyage à Paris proposé aux élèves de CM1 et CM2.

40 d'entre eux sont partis cette année pendant les vacances d'automne pour un programme qui a permis la visite des grands monuments de la capitale et de l'Assemblée Nationale où M. le Maire et Mme la Députée ont pu accueillir le groupe pour une visite de ce bâtiment emblématique.

### VOYAGE

1/3 à la charge des parents  
2/3 à la charge de la commune



### PAROLES D'ELUS

Mylène Seimando (adjointe en charge de l'éducation et la jeunesse)

"L'enfance est une période très importante et nous nous efforçons de tout mettre en oeuvre pour permettre à vos enfants de s'épanouir le mieux possible, en proposant des services de qualité accessibles à tous"

# UN ÉTÉ A L'ASTRAGALE

Cet été fut riche en expériences, en découvertes, en échanges et en nouvelles rencontres.

Découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités sont les objets principaux des sorties proposés : Observatoire de Buis les Baronnies, visite de la caserne des pompiers de la Bâtie-Neuve, poney à Ventavon, Laser Game à Orcières Merlette, parc de Saint Gêniez pour découvrir les animaux sauvages, bouée tractée aux 3 lacs, pêche, des sorties piscine à Embrun et Digne, Corbi Parc, du canoë à la base nautique de Chanteloube et du canyoning à Rabou

Des sorties vélo en partenariat avec E'pedal permet l'accompagnement d'un moniteur agréé pour des activités cyclables ludiques et sportives Une semaine vélo sur le mois de juillet avec 18 enfants s'inscrit dans le dispositif «Savoir Rouler à Vélo» mis en place par le Comité Interministériel à la Sécurité Routière qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie et en toute sécurité avec l'appui de l'association «Mobil'Idee».



Durant l'été des intervenants de qualité viennent ponctuer les temps de présence sur place. Ainsi Ludambule permet aux animateurs de travailler autour du jeu. Du cirque est proposé avec la compagnie «Le cirque de la lune» , des sciences avec «Gap Sciences Animation 05», des percussions Africaines avec Niamar et son groupe et également l'association Euroscope autour d'un Escape Game.

Un spectacle a réunit les enfants et leurs parents sur le thème du cirque et des percussions Africaines à la fin du mois d'Août.

## INFORMATIONS PRATIQUES



Concernant les inscriptions auprès du service enfance ou toute autre information : [enfance@labatieneuve.fr](mailto:enfance@labatieneuve.fr) ou par téléphone au **04 92 50 32 23** aux horaires d'ouverture suivant :

	L	M	M	J	V
8H30 12H00	✓	✓	✓	✓	✗
14H30 18H30	✓	✗	✗	✗	✗

Pour joindre le centre de loisirs : [dir.enfance@labatieneuve.fr](mailto:dir.enfance@labatieneuve.fr)  
**04 92 20 21 63** ou **07 86 32 54 41**

A partir de janvier 2022, le nouveau portail d'inscription vous permettra de choisir les créneaux et réservations de vos enfants, cantine, garderie, centre de loisir...

Un paiement à l'avance sera obligatoire et aucune annulation ni remboursement ne sera possible hormis sur présentation d'un certificat médical.

Les équipes travaillent actuellement à la finalisation du règlement du service enfance en partenariat avec les représentants des parents d'élèves et une information sera communiquée rapidement à chacun.

Les familles devront se connecter pour remplir leur dossier et fournir les pièces suivantes : attestation CAF, attestation d'assurance et fiche sanitaire.

# SOCIAL

«Sans oublier les aînés et les personnes en difficultés»



Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme distinct de la mairie qui s'adresse plus spécialement aux personnes âgées et aux personnes en difficulté financière. Le CCAS propose des aides alimentaires d'urgence ponctuelles et une orientation vers des organismes spécialisés. Il propose également des animations et actions pour développer et entretenir du lien social afin de combattre l'isolement. Des rendez-vous réguliers tels que les ateliers équilibre et mémoire le jeudi de 14h30 à 16h30 à la salle des fêtes animés par Brigitte. Prochainement d'autres rendez-vous se mettront en place !

Des sorties : Le 8 octobre dernier une trentaine de séniors ont embarqué sur La Mira pour une croisière sur le lac de Monteynard. Ils ont rejoint ensuite le quai d'embarquement du petit train de la Mure à la découverte d'un trajet à travers des ouvrages d'art, viaducs et tunnels qui a façonné l'histoire minière de la Mathésine et qui les a conduit jusqu'au belvédère de Monteynard surplombant l'un des plus grands barrages de France. Ils ont ensuite partagé un bon repas au restaurant panoramique. La journée s'est terminée par la visite du musée Mathésin à la Mure.



Rendez-vous de fin d'année : Pour les personnes de 65 ans et plus un repas est prévu le 17 décembre à midi à la salle des fêtes avec un animation musicale auquel vous pouvez vous faire inscrire dès à présent. A partir du 17 décembre distribution des traditionnels paniers de Noël aux personnes de 80 ans et plus.

Permanence de l'assistante sociale :  
le mercredi de 9h à 12h à l'espace France Service sur  
rendez-vous uniquement au 04 86 15 30 30

Christine Spozio (1ère adjointe)

"Il est important de faire attention aux autres et de porter sur chacun un regard bienveillant, telles sont les valeurs du CCAS.

Durant cette période de pandémie nous avons essayé d'être à l'écoute et de pallier au mieux à l'isolement des personnes vulnérables. Nous veillons à rester à votre écoute"

## PAROLES D'ÉLU

### Service portage des repas à domicile

En parallèle de la restauration scolaire la commune propose le portage des repas auprès des aînés.

Le portage est effectué trois fois par semaine et permet aux usagers de disposer de plats préparés pour deux jours.

Une convention est à signer avec la commune, en Mairie et un référent doit être désigné pour permettre de gérer au mieux ce service qui permet le maintien des aînés dans leur environnement.

Ce service s'adresse à toute personne domiciliée sur la commune dans l'incapacité permanente ou temporaire de confectionner son repas.

Le tarif est de 8.50€ par jour : repas de midi plus un potage et produit laitier pour le soir.

Pour tout renseignement contactez la mairie au 04 92 50 32 23



# VIE MUNICIPALE



## Service eau potable

La Mairie de La Bâtie-Neuve est gestionnaire de l'eau potable. Elle entretient les 5 réservoirs de la commune et le réseau de distribution de l'eau.

La facturation de l'abonnement annuel (au mois de mai) et consommation réelle (au mois de décembre) est faite par le service eau potable de la commune. Les relevés des compteurs d'eau se font une fois par an, au mois de novembre. En votre absence et si l'agent ne peut accéder à votre compteur, il vous sera demandé d'effectuer vous-même ce relevé et de le transmettre au plus tôt en Mairie.

Chaque locataire ou propriétaire qui arrive sur la commune, doit se présenter en Mairie, afin d'établir un contrat d'accès au service d'eau potable. Pour cela, il faut présenter un bail ou une attestation de propriété ainsi que le relevé du compteur d'eau, au départ des anciens locataires ou propriétaires. A l'établissement du contrat, il sera donné le règlement du service de l'eau potable, la délibération du Conseil Municipal concernant les tarifications de l'abonnement et consommation de l'eau, ainsi que la taxe de redevance pollution de l'Agence de l'Eau.

Pour le début de la construction d'une maison, le propriétaire doit demander au service technique de la mairie, un rendez-vous sur le terrain afin de prévoir les travaux pour la pose du compteur d'eau en limite de propriété, (la pose du coffret ou du compteur est facturée, ainsi que les frais d'accès au service de l'eau potable).

Le service assainissement a été transféré en janvier 2018 à la Communauté des Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (tout à l'égout, assainissement non collectif et station d'épuration).

## PRÉSENTATION DU SERVICE URBANISME

A la Bâtie-Neuve, comme partout ailleurs, toutes constructions et aménagements doivent se faire dans le respect des règles précises en matière d'architecture (hauteur, limites séparatives, esthétisme etc .....) afin de garantir un développement harmonieux et cohérent du paysage urbain.

Ces règles sont définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par le conseil municipal en 2013 et modifié en 2016, une nouvelle modification est en cours.

Il est donc conseillé de s'informer auprès du service urbanisme avant d'entreprendre tous travaux quels qu'ils soient, d'autant que toutes constructions y compris celles de faible importance (abri de jardin, véranda ... ) sont généralement soumises à autorisation.

Par l'intermédiaire de Monsieur Cyrille Galvin, le service urbanisme, sous la responsabilité de Monsieur le Maire, en lien avec le service instructeur (Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance) est chargé de co-instruire toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Vous pouvez également venir y consulter le cadastre, le Plan Local d'Urbanisme (document de référence en matière de droit du sol) ou encore les documents relatifs aux risques naturels.



## Missions du service urbanisme

- Accueil et information du public aux heures d'ouverture du service.

- Co-instruction des demandes relatives au droit des sols (Permis de Construire, Permis d'Aménager,

Déclaration Préalable, Permis de Démolir, Certificats d'Urbanisme Opérationnels).

- Traitement des formalités préalables aux mutations immobilières en lien avec les offices notariaux (ventes, successions, partages...).

- Instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A) et des certificats d'urbanisme informatifs.

- Délivrance des arrêtés d'alignement.

- Réalisation de diverses procédures foncières.

- Intervention dans les procédures de modification ou de révision du P.L.U.

- Participation à l'élaboration des projets communaux en matière d'urbanisme.

## Recensement de la population

Du 22 janvier au 20 février 2022, des agents communaux vont venir à votre rencontre vous faciliter le recensement.

## RECENSEMENT OBLIGATOIRE DÈS L'ÂGE DE 16 ANS

### Le recensement n'est pas automatique ?

Il faut vous faire recenser à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire.

### Quelles conséquences ?

C'est cette inscription qui permet de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans. L'attestation de recensement est aussi obligatoire pour passer, le cas échéant, des concours et examens d'État comme le CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...

### Après le recensement

L'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

## Démarches administratives

Carte d'identité, passeport perdu ou à renouveler, inscription sur les listes électorales...

Une seule adresse : [service-public.fr](http://service-public.fr)

La maison France Service de la Communauté de Commune vous accueille au 04 92 50 94 62 et du lundi au jeudi ainsi que le vendredi matin.

## ETAT CIVIL

### Ils se sont mariés !

MARSEILLE Cassandra & BACHARY Anthony  
VANDENABEELE Sylvie & YABUUCHI Jun  
IORFIDA Laetitia & CAYA Simon  
MAILLAT Séverine-Marie & SPOZIO Christophe  
BLACHON Léa & ACERRA Anthony  
BRUN Coraline & PARIS Jean-François  
TEYSSIER Laurence & MARQUAND Raphaël  
CADIOT Nelly & BOULAY Terry  
IORFIDA Stéphanie & MICHEL David  
Emilie PIACENTI & CARREZ Cédric  
DUBOIS Manon & POTUT Arnaud  
REY Sophie & BOUCHERIE Dimitri  
KADOUR Karine & MONSTERLET Jérémie  
CHESNEAU Marine & QUEMERAIS Mikaël  
TOMAS Marlyne & LYE Bernard  
TECHER Cécilia & MOINARD Chloé

### Ils nous ont quitté...

BRENIER Georges  
LEVEQUE Robert  
VALLANTIN Franck  
PETITEAU Pierre  
BERTOLI Lucien  
JAUFFRET Robert  
DUSSEY René  
MARTIN André  
PRINTEMPS Roger  
MARLETTA Anne-Marie  
GERWIG Marguerite  
LAMBERT Casimir  
ABERT Eliane

### Bienvenue à :

ESMIEU-ESTRATAT Arthur, DEU Amallya, KADOUR Emma, COMBE Léna, MORE LAMY Iris, GUIDO Alix, RODRIGUEZ-MONTEAGUIDO Léana, FELIX Raphaël, MEYSSIREL Giulian, BRISSY Julia, RICHARD Diego, PASTOREL Aria, PIGUET-MOHEN Léandro, PEYRE Livia, FRANCOIS Leia, BESSILA Mylann, LABADIE Valentin, PERIS-ROCH Romy, KANZARI Lina, CHANARD-GENET Antonin, TECHER Elliott, MAIRE Lyam, PAMBO ORIGLIO Janaëlle, LEDUC Isaac, CHARY HENIN Suzanne, VIALARET Faustine, DELUY Alory, FOHLEN DE FURIA Miley, PASTOREL Léo, MARTIN Robin, ARFAOUI Galliya, THUILLIEZ WADIER Myla, BACHARY MARSEILLE Lysiana, DA COSTA Khaleessi

La mairie de la Bâtie-Neuve vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal. Pour cela, merci de bien vouloir contacter la mairie :  
[accueil@labatieneuve.fr](mailto:accueil@labatieneuve.fr) ou au 04 92 50 32 23

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30 (le vendredi fermeture à 17h30). Cependant, les mardi, mercredi et jeudi après-midi seul l'accueil téléphonique est ouvert pour les services enfance, urbanisme et eau.

## Des agents de votre mairie expriment leurs **VALEURS**

### 30 ans pour la commune !

Par ses qualités fédératrices, Georges ASTIER a permis aux services techniques communaux de se développer en même temps que la commune s'agrandissait.

Durant sa carrière exemplaire, il a apporté à l'équipe municipale, ainsi qu'à ses collègues, son esprit de camaraderie et surtout sa réactivité à chaque fois que le besoin s'en faisait sentir.

Par son expertise et son expérience, il a géré le réseau d'eau potable communal avec un soin remarquable, et a montré à tous ce qu'est le sens du service public.

Bonne retraite bien méritée !



### Frédéric BATTOCCHIO

«C'est une grande responsabilité que d'être nommé directeur de la Mairie et de ses équipes dynamiques. Mon objectif est d'apporter à chacun écoute et conseil, et qu'ensemble nous allions vers une fluidité dans le travail propice à un meilleur services des usagers Batisdons.»

Directeur de la Mairie

### Magali RICARD

«Intégrité, Honnêteté mais aussi le professionnalisme et ouverture d'esprit.

La positivité pour pouvoir avancer du mieux possible

La responsabilité et l'adaptabilité au changement et pour finir l'envie de toujours apprendre, de se former de développer de nouvelles connaissances en donnant de son temps à l'équipe, aux familles.»

Co-Responsable service enfance



### Régis QUEYREL

«Nommé très récemment à la tête des services techniques, c'est un grand honneur de mener à bien les missions qui nous sont confiées afin d'offrir un service de qualité en ce qui concerne les différents domaines que sont la voirie, la distribution d'eau potable, la maintenance des bâtiments communaux, les espaces verts ... afin de garantir un bien être et une sécurité optimal aux habitants de la commune.»

Responsable des services techniques



### Susan TOKGOZ

«Pourquoi va-t-on à la bibliothèque? Pour lire ? Pour travailler ? Découvrir ? Pas seulement ! La bibliothèque vit de vos envies, de vos échanges, de vos rencontres! Son cœur bat au rythme de vous chers lecteurs...et vos bibliothécaires avec leurs bénévoles font au mieux pour vous proposer des rencontres diversifiées pour tous les âges! Contes, spectacles, jeux, formations numériques, goûters, ateliers créatifs, expositions, projets culturels, cinéma! Ce lieu s'est enrichi de vos passions, vos sensibilités, vos doutes, vos questionnements. Chaque échange est une pulsation créative! Merci pour la confiance que vous nous accordez !»

Responsable médiathèque



### Aline SCHROETTER

«Accueillir convenablement les familles, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins et ceux de leurs enfants, est pour moi primordial dans mon travail quotidien ! Participer au bon fonctionnement des temps périscolaires, de l'organisation de la cantine scolaire. Collaborer et faciliter le travail de l'équipe du service enfance jeunesse afin de permettre une prise en charge optimale de chaque enfant !»

Co-Responsable service enfance



# CULTURE & ANIMATION

«La vie culturelle et les animations reprennent !»

## MÉDIATHÈQUE

Chaque mois la médiathèque accueille les classes de l'école primaire soit pour Novembre 307 enfants et 29 adultes. Plus de 500 personnes sont venues rencontrer Suzanne, Florence et les bénévoles que nous remercions pour leur présence, pour emprunter des documents, échanger, et voir les expositions proposées. 30 grands rendez-vous d'animations ont été organisés.



Vernissage du salon du livre *Objet, sept 2021* en présence de Mme Pascale BOYER, Députée, Mme Bernadette SAUDEMONT, Vice-Présidente du Département en Charge de la Culture, Mme Valérie ROSSI, Conseillère Départementale et M. Le Maire.

## EN 2022

Dans cette période de replis où l'on se questionne sur l'avenir, l'humanité et notre capacité à faire société, l'écrivain Albert Camus déjà s'interrogeait.

Il va décortiquer l'âme humaine, la dévoiler dans toute sa complexité, souvent elle sera sombre et souvent la lumière, l'espérance, sa foi en l'homme reprendra le dessus !

Redécouvrir Camus c'est aussi l'occasion de ne pas céder à la facilité, d'élever son âme.

En janvier, avec la région Sud nous avons la chance de recevoir une magnifique exposition pour redécouvrir Albert Camus, l'homme du Sud ! Tout un programme sera déployé avec des rencontres, du cinéma, du théâtre et de la lecture !!

Nous avons également préparé pour les nuits de la lecture une jolie programmation pleine de surprises...

Rendez-vous dès le mardi 4 janvier jusqu'au 24 pour la découverte de l'exposition !

## Des derniers mois animés !

3&4 juillet : Festival Afrique en Avance



14 juillet : Fête du pain au Césarès

16 juillet : Bal musette

09 août : Concert festival de Chaillol :  
Guitare Olivier Pelmoine



12 août : Concert Trio Itinérance



28 août : Forum des associations

12 octobre : Siglo de Oro



# C'EST LA FÊTE !!!!

## Le marché estival devient annuel

C'est un succès que nous devons aux exposants, fidèles, et à l'équipe d'animation mobilisée pour que le samedi matin nous puissions proposer un marché offrant des plantes, des fruits et légumes et de l'artisanat local.

Venez découvrir les exposants de la vallée en matinée rue de la Gare.



A retrouver le samedi dès 8h30, à proximité du bar "le commerce". Le parking de la gare est à disposition. Venez faire votre marché à deux pas de chez vous !

## ET DES MOIS A VENIR TOUT AUSSI ANIMÉS !!

### 11 décembre : LA BÂTIE FÊTE NOËL

14h - Brocante de Noël - Cours de l'école

17h30 - Défilé du Père Noël des Sapeurs-Pompiers de la Bâtie animé par la DEF DRUM

19h - Feu d'artifice

### 15 décembre : PÈRE NOËL DU CENTRE DE LOISIRS

### 16 décembre : Auditions de CENTRE DE MUSIQUE MODERNE

18h - Ouvert à tout public - Salle de la Tour

### 17 décembre : REPAS DES AINÉS

Ouvert au 65 ans et +, inscription en mairie - Salle des fêtes  
Animé par Eric Larrivé.

## 2022

### 07 janvier : VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

18h30 - Salle des fêtes

### 15 janvier : LECTURE A DEUX VOIX :

Albert Camus : Correspondance avec René Char

### 30 janvier : THÉ DANSANT - Emmanuel Patras

### 04 février : S<sup>TE</sup> AGATHE - Organisée par l'association Rencontres & Loisirs

### 06 février : LOTO ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

### 26 février : BOOM de la TIRELIRE DES ÉCOLIERS

### 04 mars : SOIRÉE DÉGUISÉE

Toutes les animations prévues ou à venir sont à retrouver sur l'application IntraMuros ou sur le site internet de la commune.



# TRAVAUX

«Des services techniques mobilisés autour de travaux structurants.»

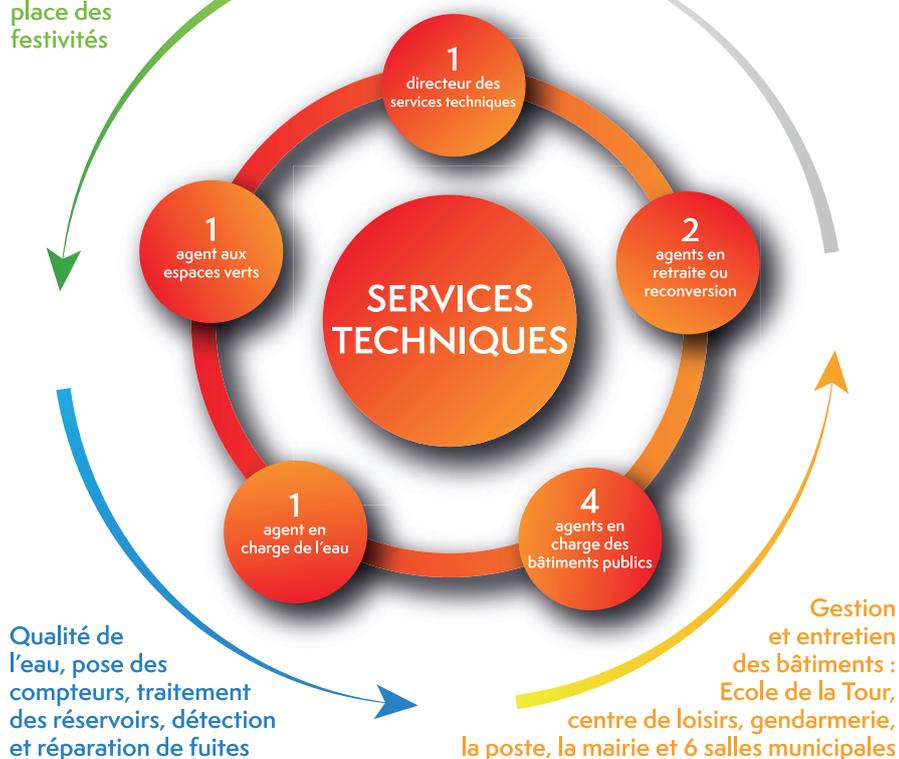
## Les «techniques» à votre service

Les services techniques municipaux comptent 6 à 8 agents dont les qualifications permettent une gestion efficace dans de nombreux domaines sans interventions extérieures.

Charges de personnels 220 000€ + charges d'entretiens et consommations diverses 120 000€ (entretien matériel, réparation des bâtiments...)

Voirie, espaces verts, mobilier urbain, chemins, sentiers, fleurissement, parcs, mise en place des festivités

Déneigement  
Décorations de Noël



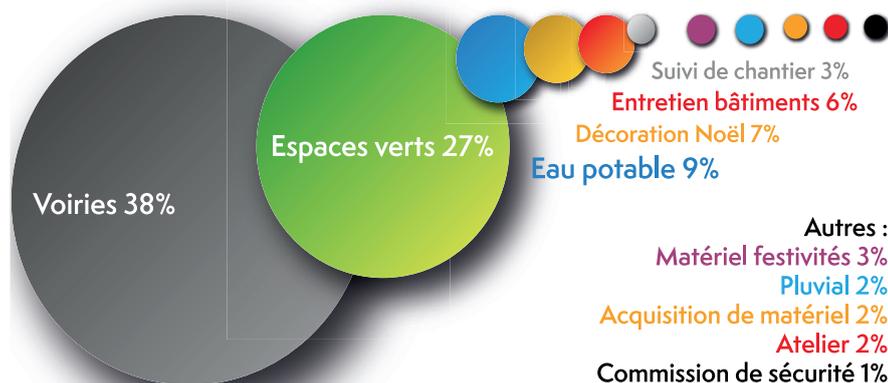
## Eclairage public

En terme de consommation électrique, notamment pour l'éclairage public, notre commune n'est pas exemplaire. Certains matériels sont vétustes et dysfonctionnent.

Un programme de rénovation du parc d'éclairage est à l'étude pour passer en LED. La communauté de commune a proposé de travailler à l'échelle intercommunale afin d'optimiser les possibilités d'obtenir des aides financières plus élevées.

Concernant notre commune la rénovation du parc d'éclairage atteint un montant HT de 150 000€, mais nous pouvons envisager une forte économie d'énergie. La dépense actuelle en consommation électrique est de 150 000€ par an pour le budget communal, dont près de 95 000€ pour l'éclairage.

## Typologie d'intervention (% du temps passé sur le dernier trimestre)



## Répartition des lieux d'interventions



# EAU



**Aire de jeu - Place de la Gare**

L'aire de jeux place de la Gare est une réalisation qui dynamise cette zone sud du village. Le but est de permettre à chacun de venir s'y reposer, y faire du sport et des activités en famille. La première étape fut d'aménager une aire de jeu et un espace musculation adapté à différentes tranches d'âges.

L'étape suivante sera le transfert du City Stade depuis la place des écoles et de créer des terrains de boules et un club-house au club de pétanque Batisdon.

Une dernière tranche verra la création d'une zone d'accueil des campings car et une aire de covoiturage. Aménagements qui feront l'objet d'un partenariat avec la communauté de communes, compétente dans ce domaine.

## PAROLES D'ELUS

Joël Sarrazin (adjoint en charge des travaux structurants)

*"C'est un plaisir de pouvoir travailler sur différents dossiers pour sans cesse améliorer notre commune qui s'agrandit et se modernise. C'est la raison pour laquelle il faut être à l'écoute, attentif et rigoureux pour ce qui peut-être réalisé. En charge de la sécurité, du suivi des projets d'aménagement du territoire, de l'entretien des bâtiments communaux, des travaux quotidiens en lien avec les services techniques, je m'efforce toujours de donner le maximum qui est, je pense, le rôle d'un élu.*

## Travaux d'adduction de l'eau potable

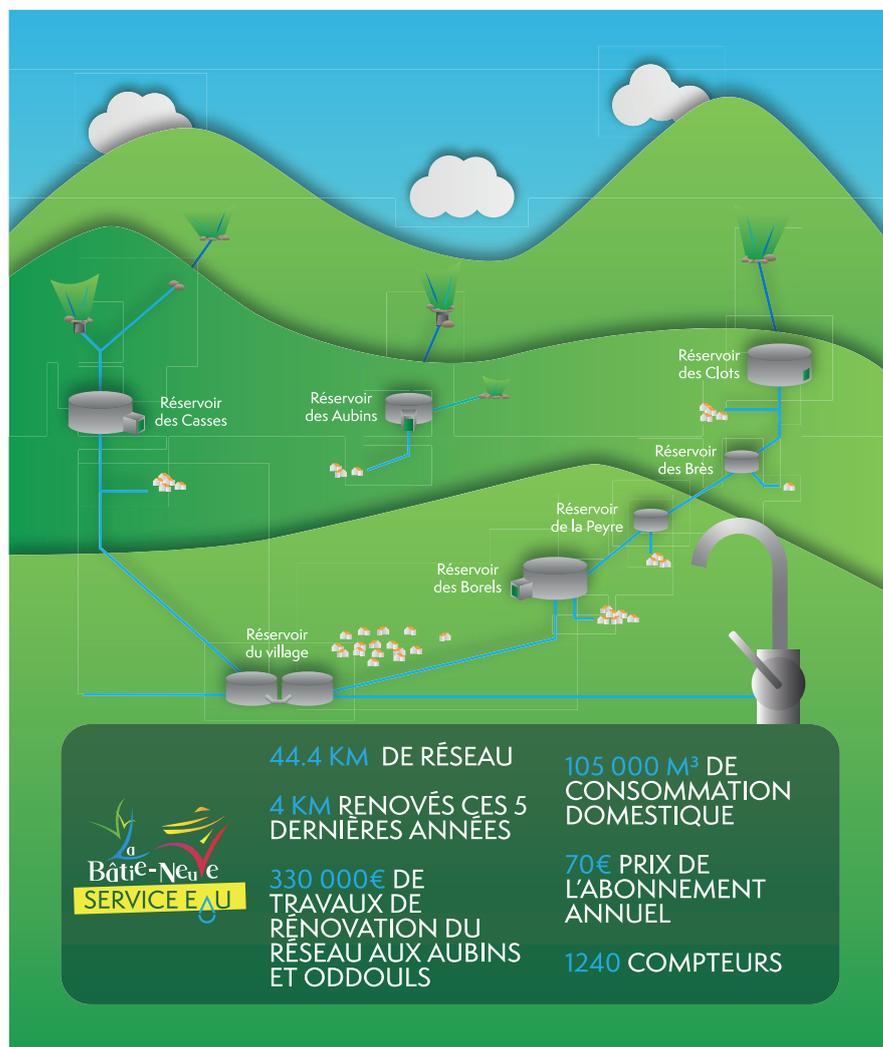
La commune a en charge la gestion de l'eau potable, cela permet une certaine économie pour les usagers, cependant sur les 44 km de réseau communal, il est indispensable, par tranche, d'en effectuer une rénovation.

Ces derniers mois 3km de réseau ont été rénovés pour la somme de 300K€ et financés avec le concours du Département des Hautes-Alpes et de l'Agence de l'Eau. Cette opération sécurise le réseau en permettant d'éviter les coupures et les fuites, encore trop importantes sur notre commune.

De nouveaux maillages ont aussi été créés pour permettre l'autonomie en eau du village en cas d'altération de la qualité de l'eau sur l'un des captages.

La qualité de l'eau est contrôlée par l'ARS et les traitements sont nécessaires mais parcimonieux autant que possible.

Les services communaux programmeront de nouvelles tranches de travaux dans les années à venir en fonction des moyens financiers alloués par nos partenaires. La pause de compteur en télérelève permettra, à terme, aux usagers de connaître leur consommation journalière et la détection de fuites dans leur domicile.



# Mobilité douce



## Matérialisation de la circulation des cyclistes

La commune devait refaire le marquage routier au printemps 2022. Nous avons donc profité de cette session pour envisager le traçage de la circulation des cyclistes entre les deux principales de la commune.

Il convient donc de prendre le temps de laisser circuler les cyclistes sur cette voie avant de les dépasser dès que cela est possible. La vitesse de circulation dans le centre bourg reste donc limitée à 30km/h et elle est réduite en arrivant depuis le Lauzière à 50km/h jusqu'au rond point du collèè.

Cet aménagement, financé par la CCSPVA, préfigure les travaux plus importants de la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance dans la cadre de la réalisation de la voie verte depuis Gap vers Charges.

Le département des Hautes-Alpes envisage pour sa part d'installer des parcs à vélo près du collèè.

Nous favorisons ainsi la mobilité douce pour tous. Alors dès que les lignes seront tracées, partageons la voie et restons prudent !



## Jeu de piste

En partenariat avec RTE, qui a pris en charge 50% du coût des travaux, la piste de Montreviol a été refaite. Ces pistes servant à accéder au pylônes empruntent également des pistes déjà existante et ainsi recalibrées. L'ensemble de cette réfection a coûté 10 000€ HT.



## Du vague à lame

L'automne c'est triste... alors on se prépare pour les beaux décors qui nous attendent prochainement dans l'hiver. Aussi, la lame a été installée sur la camion des services techniques pour dégager au mieux vos routes dès qu'il le faudra. Nous sommes prêts !

## TRAVAUX 2022

L'année 2022 verra la concrétisation de projets d'envergures qui ont été ralentis par les contraintes sanitaires.

Poursuite des travaux d'aménagement de la place de la Gare, construction de la salle multi-activité, requalification de la place des écoles avec le début des travaux de la Maison Médicale sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes.

Et toujours le service aux usagers afin de maintenir un lien social fort.



## Route des Carles et des Clos

Les routes d'accès aux Carles et au Clos ont été rénovées. Les travaux ont représenté un investissement de 38 000€, dont 9000€ d'aide du département.

Jean Philippe Breard (adjoint en charge des travaux et du sport))

"Notre commune offre un panel associatif vigoureux. Nous nous attachons à apporter des aides financières mais aussi matérielles (prêt de salle, matériel et entretien à titre gracieux) à ces structures parfois fragiles mais dynamiques.

## PAROLES D'ÉLUS

Les projets associatifs sont soutenus par la commune de la Bâtie-Neuve qui, malgré la crise sanitaire, a maintenu les subventions versées aux associations sur la base des sommes allouées en 2020.

Le forum des associations n'a pas obtenu le succès escompté et, si l'adhésion des publics jeune reste en hausse, de nombreuses associations peinent à recruter des adultes et seniors.

## Associations

SOLALUNA	200€
CENTRE DE MUSIQUE MODERNE	4100€
AFRIQUE EN AVANCE	1000€
CROIX ROUGE FRANÇAISE	300€
FNACA	300€
ADMR	300€
ESPACE CULTUREL DE CHAILLOL	2500€
ESCALLES CREATIVES	1000€
PETANQUEURS DU SAPET	1000€
VOLLEY LOISIR BASTIDON	300€
TENNIS CLUB DE LA BATIE-NEUVE	700€
JOYEUSE BOULE BASTIDONNE	250€
CLUB ACROBATIQUE DE LA BATIE NEUVE	1500€
CAMPUS	3500€
BATIE BASKET CLUB	2200€
BASTI GYM	450€
BADMINGTON CLUB DE LA BATIE-NEUVE	1000€
AVANCE FOOTBALL CLUB	2400€

## Le maire à l'extérieur



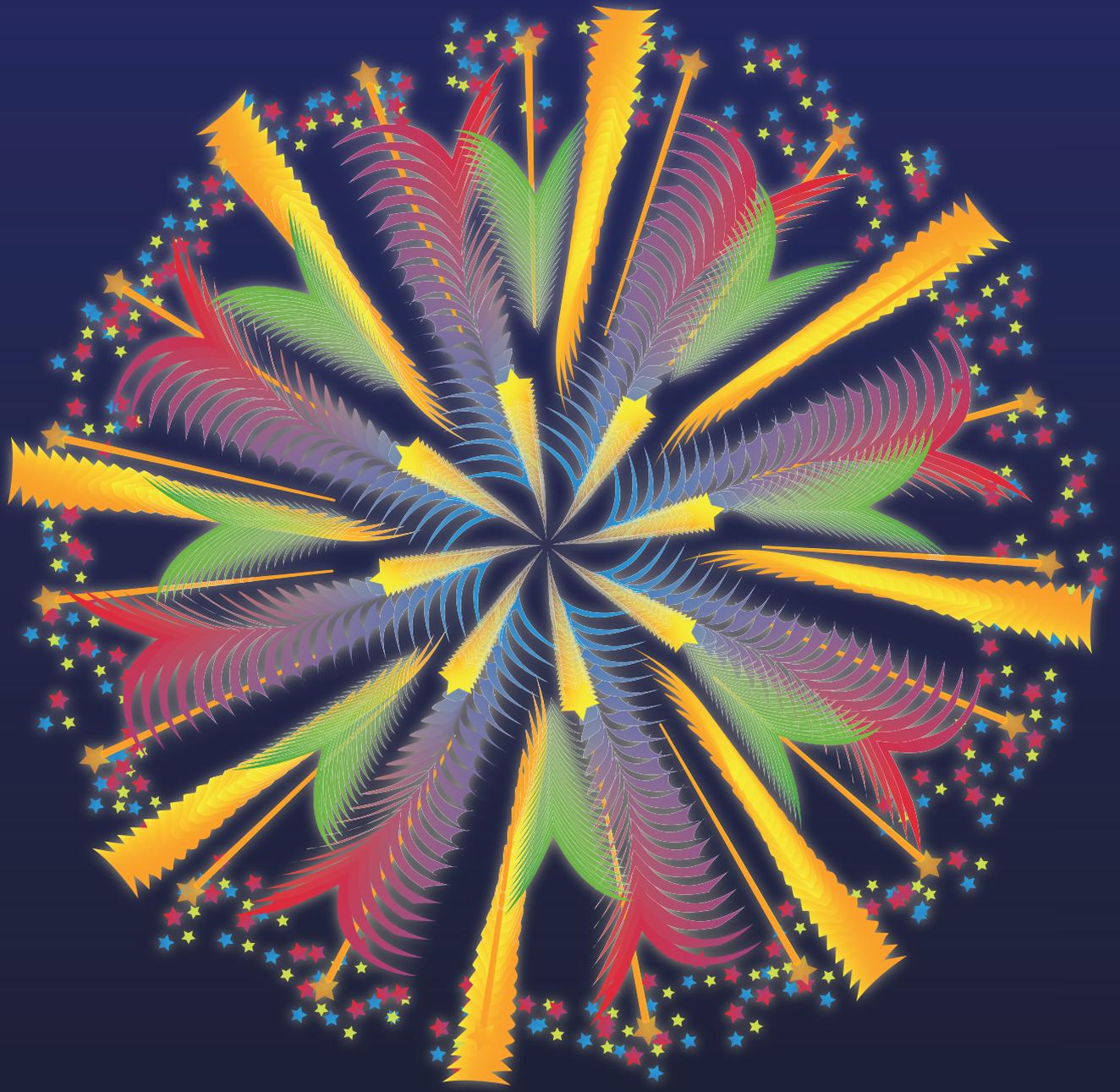
Vice Président de l'association des Maires des Hautes Alpes, Monsieur Bonnaffoux intervient aussi lors de congrès divers, comme ici, en Présence de Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat et Monsieur Renaud MUSELIER, Président de la Région SUD PACA, en Septembre au 3eme congrès régional des Maires.

Joel BONNAFFOUX, est Maire de la commune, Président de la Communauté de commune Serre-Ponçon Val D'avance.

Il intervient aussi dans de nombreux domaines pour représenter le Département des Hautes Alpes.

Vice Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique, Joel Bonnaffoux est aussi Vice Président du Syme Energie 05 qui élabore les réseaux électriques des communes rurales des Hautes Alpes ainsi que délégué du Département à l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne dont les missions sont :

- Sensibilisation du public à la protection de la forêt, campagnes de prévention
- Recherche et expérimentation sur les feux de forêt, les moyens de prévention et de lutte
- Formation des acteurs de la sécurité civile aux techniques de lutte et de protection de l'environnement
- Gestion de bases de données et de systèmes d'information géographique pour les acteurs de la prévention des risques et de la protection civile



LA BATIE-NEUVE

FEU D'ARTIFICE <sup>DE</sup>NOËL

SAMEDI 11 DÉCEMBRE à 18H

Commune de  
  
la  
Batie-Neuve

  
RUGGIERI  
SINCE 1739  
par PYRO FM Gap